



Travail sans contrat ni salaire

Par **Hseb57**, le **12/05/2010** à **17:46**

Bonjour,

Je souhaiterais quelques renseignements pour ma conjointe.

Elle travaille depuis 2 ans dans le même collège en remplacement d'un professeur d'Allemand. Elle est contractuelle donc, avec CDD tous les 3 mois.

Par contre ça fait maintenant 1 mois que son dernier contrat est terminé, et qu'elle a continué les remplacements mais elle n'a signé aucun contrat, et reçu aucun salaire pour le mois d'Avril.

Je voudrais savoir qu'elle sont ses droits ? Peut-elle demander un CDI vu qu'elle travaille depuis plus d'1 mois sans contrat ni salaire ?

Merci d'avance pour vos réponses